

# Après la défaite, Ecolo se voit obligé de se passer de 40% de ses collaborateurs

**Avec 2,45 millions de subsides en moins, Ecolo doit se séparer de 49 personnes. Au niveau des cabinets, la déroute électorale touche 170 équivalents temps plein.**

**FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE**

Après la claque électorale infligée par le scrutin du 25 mai dernier et la perte de plus de la moitié de ses électeurs, Ecolo se retrouve dans une situation économiquement délicate. Le parti a fait ses comptes. En perdant 9 députés au Parlement wallon et 8 à Bruxelles, Ecolo se voit privé d'une rentrée de 2,450 millions d'euros, soit une perte de 42% de ses subsides. La note est salée!

Face à cette réalité démocratique, le parti se trouve dans l'obligation d'adapter rapidement son budget 2014. La conséquence n'est pas indolore au niveau de l'emploi. Obligé de revoir son mode de fonctionnement, Ecolo doit réduire la voilure. L'organigramme devrait être prêt d'ici la fin des vacances d'été. Il aura intégré la nouvelle réalité financière du parti.

Cette situation oblige notamment les instances dirigeantes d'Ecolo de réduire de 40% ses moyens humains, soit 40 équivalents temps plein. D'après les premiers chiffres que nous avons pu nous procurer, la nouvelle organisation «light» d'Ecolo comprendra 71 personnes contre 120 actuellement. Une cinquantaine de personnes vont donc perdre prochainement leur travail. Parmi les fonctions visées par les départs, on trouve des assistants parlementaires, des collaborateurs, des communicants, du personnel administratif, des collaborateurs au sein des instances régionales, des groupes parlementaires,...

Une première assemblée du personnel a déjà eu lieu lundi. Mercredi soir, c'est le conseil des fédérations d'Ecolo, soit le parlement interne du parti, qui est appelé à se réunir pour analyser l'après-scrutin au niveau du parti et de son avenir.

Pour financer sa restructuration interne, Ecolo a retenu les erreurs de sa dernière débâcle électorale de 2003. Depuis, le parti s'est constitué

une réserve financière destinée à payer les préavis de départ de ses collaborateurs en cas de licenciement collectif. Ecolo dispose aujourd'hui d'un fonds de réserve de 1,2 million d'euros. D'après le parti, ce montant est «insuffisant» vu l'ampleur de la défaite. Ecolo va donc également mobiliser ses fonds non

affectés, soit un peu moins d'un million d'euros. «Nous avons mis en place une concertation sociale afin de traiter d'une manière équitable l'ensemble des travailleurs, quelle que soit la structure d'où ils viennent», explique Julien Hordies, le secrétaire général du parti.

L'autre volet de la restructuration touche les cabinets ministériels. Le financement est néanmoins assumé par les budgets des cabinets et non le parti. Sur les 256 équivalents temps plein (ETP) employés dans les différents cabinets dirigés par un ministre Ecolo, 81,6 ETP retournent à l'administration. Ce sont donc 170 ETP qui ont reçu leur C4 et qui vont devoir retrouver un nouvel employeur.

**Le parti est obligé de lancer une large restructuration. Ecolo mobilise son fonds de réserve pour payer les C4.**